



PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS AGRICOLES (RESEPA-FA)

APPEL À LA CANDIDATURE N° RE-FA-QCIN-08/18-1- RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN GESTION DE PLAINTES ET EN COMMUNICATION

1. Contexte

La République d'Haïti avait obtenu en 2012 un financement de 50 millions de dollars des États-Unis d'Amérique auprès de la Banque Mondiale (BM) et du Programme Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP) pour mettre en œuvre le Projet de Renforcement des Services Publics Agricoles (RESEPA II). Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'Organisme d'exécution, via une coordination rattachée à la Direction Générale du MARNDR, qui aura à sa charge l'administration, la supervision et l'évaluation globale du projet. Ce projet vise à: (a) renforcer la capacité du MARNDR à fournir et à faciliter l'accès de services agricoles au secteur; (b) augmenter l'accès des petits producteurs aux marchés et la sécurité alimentaire ; et (c) apporter une assistance financière en cas d'urgence agricole.

Une partie des ressources du projet doit permettre, dans le cadre de la composante 2 de recruter un spécialiste en communication et gestion de plaintes.

2. Résumé du mandat du consultant¹

Sous la supervision du personnel technique et le responsable de suivi du projet le spécialiste en gestion de plaintes et en communication est chargé d'accroître la visibilité du MARNDR à travers le projet RESEPA auprès des différents acteurs qui évoluent dans le secteur agricole et d'améliorer l'utilisation au projet de ses résultats. Il est chargé aussi de traiter les plaintes des différents bénéficiaires (agriculteurs, OPR etc.) concernant les services fournis par le projet et résoudre les problèmes éventuels et constatés pour s'assurer que les bénéficiaires sont satisfaits du service reçu. Pour toutes ces activités, il travaillera en étroite collaboration avec le personnel technique et le responsable de suivi du projet.

3. Qualifications et profil

Le spécialiste en communication et gestion de plaintes doit avoir le profil suivant :

- ✓ La mission sera confiée à un Consultant individuel titulaire d'un diplôme en Communication (option Communication pour le Développement) ou en Sciences Humaines ou en Sociologie ou en Ethnologie ou toutes autres disciplines similaires ;
- ✓ Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le domaine de la sociologie ou autres domaines en lien avec la gestion des conflits et de doléances ;
- ✓ Avoir des expériences pertinentes et similaires en matière d'élaboration de stratégies et plan de communication pour le communautaire ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de la problématique agricole en Haïti ;
- ✓ Avoir une connaissance des mécanismes et procédures de gestion des plaintes ;
- ✓ Avoir de l'Aptitude à entretenir/développer les relations humaines et professionnelles ;
- ✓ Avoir la Capacité de travailler seul et en équipe ;
- ✓ Avoir la Capacité de rédaction et de synthèse ;
- ✓ Maîtriser parfaitement le français et le créole ;
- ✓ Connaître des logiciels bureautiques.

4. Lieu de travail

Le lieu de travail du Consultant sera la coordination centrale du projet à Damien, avec des déplacements, quand c'est nécessaire, dans d'autres Directions Départementales.

5. Conditions d'emploi

Le (a) Consultant (e) sera recruté (e) pour une période se terminant le 30 septembre 2021. Le contrat est renouvelable, selon les besoins, sur base d'évaluation satisfaisante de performance, et avec la non-objection

¹ Les détails relatifs au mandat du consultant en gestion de plaintes et en communication seront fournis dans la version complète des TDR.

préalable de la Banque Mondiale. Il s'agit d'un poste de contractuel à temps plein (40 h de travail par semaine). Le candidat ne pourra pas être un cadre de la Fonction Publique.

6. Méthode de Sélection

Le (a) consultant (e) sera recruté (e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels (CI). Cette sélection se fera par appel à candidature ouverte.

7. Composition des dossiers de candidature

Le dossier de candidature devra comporter un Curriculum Vitae (préciser les coordonnées des employeurs précédents), les copies des diplômes² et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience du candidat.

N.B : Les TDR complets et le canevas d'élaboration de CV seront disponibles sur le site du MARNDR.

8. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être acheminés, par voie électronique ou en version imprimée, à l'une des adresses mentionnés ci-dessous au plus tard le **12 janvier 2021**. L'objet du courrier électronique ou l'enveloppe contenant le dossier, doit indiquer clairement « **CONSULTANT EN GESTION DE PLAINTES ET EN COMMUNICATION** ».

Version imprimée

Bureau de l'Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Bâtiment situé dans la cour adjacente au local de la DFPEA

Marché n° **RE-FA-QCIN-08/18-1**

Damien, Route nationale n° 1,

Port-au-Prince, Haïti

ou Version électronique: upmp@agriculture.gouv.ht, cc : wilson.minviel@agriculture.gouv.ht

Pierre Flaurus Patrix SÉVÈRE
Ministre

²Pour un (e) Consultant (e) dont la candidature est retenue devra faire légaliser ses diplômes obtenus d'une institution située en dehors d'Haïti par le Ministère des Affaires étrangères du pays d'émission ou par le consulat dudit pays en Haïti.